



Bureau du président

Le 27 février 2007

Monsieur Henri Laberge  
Président  
Mouvement laïque québécois  
C.P. 32132  
Succursale St-André  
Montréal (Québec) H2L 4Y5

**Objet : Prière au conseil municipal**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 26 janvier dernier, concernant le sujet mentionné en rubrique. Je vous en remercie.

Je joins à la présente, à titre d'information, une lettre que nous avons adressée à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec. Cette lettre visait à informer ces deux organismes de la portée du jugement rendu par le Tribunal des droits de la personne le 22 septembre 2006 dans le dossier Ville de Laval.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Pierre Marois

p.j.